



# ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 23 SEPTEMBRE 2016

*Association loi 1901 - 30, place du Château - 38122 Montseveroux*

*N° SIRET : 413 082 066 00015 - code APE : 9499 Z*

*Tél : 04 74 59 22 71    [orciv@wanadoo.fr](mailto:orciv@wanadoo.fr) - [www.orciv.org](http://www.orciv.org)*

*Location de salle, capacité 80 personnes, Cuisine équipée*

Présents : Bellet Edith, Bertuletti Mireille, Bobichon Franck, Bonnet Stéphanie, Carras Colette, Carras Monique, Carras Stéphane, Chudy Rose-Hélène, Cléchet Bernard, De Lescazes Bruno, Fanjat Marie-Claire, Fanjat Thérèse, Genthon Claire, Grenouiller Véronique et Yves, Guichard Nicole, Mathis Christian, Maucherat Camille, Poizat Joffray, Rollet Josiane, Souchier Bastien

Procurations : Ferrier Dominique, Guichard François, Jury Marie-Pierre, Rollet Michel

Excusés : Berthot Annie et Michel, Glabach Ghislaine

L'assemblée générale est présidée par l'un des membres du Collège Solidaire

### Ordre du jour :

- Rapport Moral
- Rapports financier et prévisionnel
- Rapport d'activités
- Rapport sur Gestion des bâtiments de l'association
- Montant de la cotisation 2016/2017
- Election des membres du Collège Solidaires pour 2016/2017

### Rapport Moral

Devant les difficultés à faire reposer la gouvernance de l'association sur une seule personne, et devant la charge de travail pour l'association, l'AGO du 6 novembre 2015 ainsi que l'AG Extraordinaire ont permis la modification des statuts de l'association dans le but de créer un Collège Solidaire pour l'année 2015/2016 pour une gouvernance collégiale de l'association.

Un collège solidaire a été créé le 12 janvier 2016

- Avec la participation obligatoire d'un ou plusieurs participants de chacune des activités
- Avec la participation d'un ou plusieurs membres du Comité d'Organisation du Festival
- Avec la participation des membres volontaires de l'association ORCIV

L'année 2015/2016 a donc été une année de transition dans le fonctionnement de l'association, d'identité, de mise en place pas toujours facile. La majorité des membres a su gérer ce changement de fond mais d'autres ont eu quelques difficultés à s'adapter.

Le collège solidaire regrette qu'il n'ait pas été possible d'avoir un représentant de chaque activité.

Le rôle du collège solidaire est de représenter légalement l'association Orciv, faire vivre l'association en essayant de faire rencontrer les adhérents, redéfinir à l'identique chaque activité en proposant une convention unique, gérer les comptes, entretenir le matériel, et gérer les bâtiments propriété de l'association ORCIV.

Le collège solidaire s'est réuni 6 fois :

- 12 janvier 2016
- 9 février 2016
- 8 mars 2016
- 12 avril 2016
- 2 juin 2016
- 14 septembre 2016

Au cours de l'année écoulée le Collège Solidaire a

- revu les conventions des différentes activités
- Intégré un nettoyage des locaux par une entreprise, avant la location du gîte pour que les locataires trouvent un gîte propre et agréable et qu'ils aient envie de le rendre à l'identique
- Organisé une journée nettoyage au gîte pendant laquelle des travaux ont été réalisés : placard à balais, réaménagement de la cuisine, décapage des sols...
- Décidé l'achat d'une cuisinière, de 2 chambres froides et étagère.
- Fait procéder à la mise en sécurité des prises électriques de la cuisine et déplacer l'arrivée du gaz pour être en conformité avec la protection incendie et changé les blocs issue de secours
- Epaulé la matinée Moules frites du mois de mars
- Confié l'organisation du Festival d'art Danses et Musiques du Monde à un Comité d'Organisation du Festival (COF)
- Engagé une réflexion sur l'avenir du gîte et les moyens à mettre en œuvre pour son entretien et pour réduire les nuisances au voisinage lors de sa location

Une discussion est engagée sur les comportements des locataires trop souvent incontrôlables, obligeant des interventions de la municipalité ou de la gendarmerie. Le Collège Solidaire qui sera élu à l'issue de l'assemblée générale devra faire une priorité de cette constatation, en prenant des mesures fermes et concrètes.

Le collège solidaire remercie le COF pour le travail fourni pour réussir le festival 2016.

Festival qui restera marqué dans nos mémoires pour son fonctionnement, sa sympathie, l'investissement d'un grand nombre de bénévoles pendant la semaine estivale et pendant toute l'année de préparation.

Les groupes accueillis étaient de grande qualité artistique et musicale. Qu'ils soient Costariciens, Kenyans ou Siciliens, les échanges ont été appréciés de tous.

Festival très riche en amitié qui une fois de plus a ravi les familles d'accueil et notre association.

Le salon des arts installé dans la salle d'honneur du château a, comme l'an dernier, fait son vernissage en commun avec l'association K'Amis cases qui organisait son 2<sup>ème</sup> festival de BD.

Le collège solidaire remercie également l'ensemble des partenaires qui ont soutenu ce 49<sup>ème</sup> festival. Ce soutien est très important pour notre association, voire indispensable pour le fonctionnement de notre festival.

Le 2 septembre 2016 une réunion post-festival a permis de faire le bilan moral où les impressions de chacun étaient livrées et où déjà le COF se tournait vers 2017 pour célébrer les 50<sup>èmes</sup> nuits de Montseveroux ! (CR joint).

Tout au long de l'année, des réunions du Collège Solidaire, du COF et des journées agréables, constructives et positives. Un grand merci à tous les acteurs de notre association.

L'assemblée générale ordinaire approuve à l'unanimité le rapport moral

## **RAPPORT FINANCIER 2015/2016 ET PREVISIONNEL 2016/2017**

Avant de commenter ses tableaux financiers, Christian, tient à faire part de la proposition faite au collège solidaire qui a préparé l'assemblée générale d'envisager à nouveau une provision dans les comptes de 2016/2017, de manière à ne prendre aucun risque financier en cas d'intempéries pendant la semaine festivalière qui priverait l'ORCIV de recettes alors que les charges fixes sont engagées bien en amont du festival.

Christian commente :

- le bilan et le compte de résultat 2015/2016
- le bilan détaillé des NUITS DE MONTSEVEROUX - festival 2016.  
A la lecture de ce bilan, l'assemblée note le nombre d'entrée relativement faible par rapport à la qualité des spectacles présentés.
- le prévisionnel 2016/2017 dans l'état actuel de la situation de l'ORCIV sachant que ces comptes pourront évoluer dans le temps en fonction des orientations qui seront prises concernant le fonctionnement de l'ORCIV.

Ces différents documents sont annexés au présent procès-verbal.

L'assemblée générale ordinaire approuve, à l'unanimité, le bilan et le compte de résultat 2015/2016 ainsi que le prévisionnel 2016/2017.

## **RAPPORT SUR LES AUTRES ACTIVITES DE L'ORCIV**

Différentes activités sportives, manuelles, culturelles, artistiques ou de bien-être ont fonctionné au sein de notre association ORCIV au cours de l'exercice 2015/2016.

Chacune de ces activités est un lieu de rencontre et d'expression privilégié dans un cadre de loisirs et d'amitié où la bonne ambiance rime avec détente et motivation.

Le collège solidaire remercie tous les professeurs pour avoir animé leurs cours tout au long de l'année.

1. ART FLORAL en fleurs naturelles, 7 ateliers animés par Dominique FERRIER. Entre 9 et 16 participants à chaque atelier,
2. DANSE BIODYNAMIQUE, animée par Laurence LEPINE. 4 participants
3. DANSES TRADITIONNELLES CRU DE PAILLE : animées par M-Pierre MAUCHERAT et Christian MATHIS. 10 participants
4. DANSE ZUMBA. animée par Ludivine BERTRAND, 17 participants
5. DESSIN, animé par Marlène BAS-PINTO. 4 participants
6. GYM TONIC animée par Gontse Barrow, 12 participants
7. PASTEL : ateliers libres. 8 participants
8. PEINTURE, animée par Claire GENTHON. 5 participants
9. QI GONG, animé par Hélène CARTERON. 15 participants

L'atelier BD a stoppé son activité au sein de l'ORCIV

CRU DE PAILLE, se constitue en association indépendante à partir de septembre 2016

La danse biodynamique et le dessin ne dispenseront plus de cours dans notre association pour la saison 2016/2017

L'assemblée générale ordinaire approuve, à l'unanimité, le rapport d'activités ci-dessus

### RAPPORT SUR LES BATIMENTS

Des améliorations sensibles ont été réalisées, comme ceci a déjà été précisé dans le rapport moral.

Des bénévoles ont donné de leur temps pour mener à bien cette démarche importante, qui a pu être réalisé avant le festival pour que les conditions de travail soient optimum.

Lors de sa réflexion sur l'avenir du gîte, le Collège Solidaire a émis l'idée d'adresser un courrier à la Municipalité de Montseveroux en vue d'étudier la possibilité d'une cession des locaux à la Commune. Ceci restera à la charge du nouveau collège solidaire s'il le juge opportun en fonction de l'avancement de la réflexion.

Le nouveau Collège Solidaire s'engagera sur l'installation de matériel et établira un contrat plus ferme ayant pour but de forcer son locataire à un comportement normal et citoyen lors des locations.

### MONTANT DE LA COTISATION POUR 2016/2017

Compte-tenu des aménagements déjà réalisés et de ceux encore à réaliser et pour aider aux frais fixes de fonctionnement (électricité, assurance...) le collège solidaire propose une augmentation de la cotisation annuelle.

L'adhésion est fixée à 25 € pour les adultes et reste inchangée à 10 € pour les enfants de 6 à 18 ans inclus.

### ELECTION DU NOUVEAU COLLEGE SOLIDAIRE

Sont élus à l'unanimité pour l'exercice 2016/2017 et pour 1 an jusqu'à la prochaine assemblée générale Bobichon Franck, Carras Monique, Chudy Rose-Hélène, Fanjat Thérèse, Genthon Claire, Guichard Nicole, Mathis Christian, Souchier Bastien.

Edith Belley concentrera son aide auprès de Christian pour élaborer les dossiers de subvention

### POUVOIR POUR LES FORMALITES

L'assemblée générale ordinaire donne tous pouvoirs aux membres du Collège Solidaire pour effectuer les formalités nécessaires, relatives à la présente assemblée générale. Le Collège Solidaire délègue Edith pour les relations de l'association avec la sous-préfecture

### PRISE DES CARTES D'ADHERENT

## Soutenons l'association en prenant notre adhésion

Nous vous remercions de remplir le bulletin d'adhésion ci-dessous et de nous le retourner avec votre chèque de règlement

### POT DE L'AG

# BULLETIN d'ADHESION ORCIV 2016/2017



NOM : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Mail : \_\_\_\_\_ @ \_\_\_\_\_

Téléphone Fixe : \_\_\_\_\_ Téléphone Portable : \_\_\_\_\_

Carte ADULTE à 25 € : \_\_\_\_\_ X 25 € = \_\_\_\_\_ €

Carte ENFANT (6 à 18 ans) à 10 € : \_\_\_\_\_ X 10 € = \_\_\_\_\_ €

Règlement :  en espèces  par chèque à l'ordre de : **ORCIV**

**A remettre au trésorier : Christian MATHIS ou à envoyer à ORCIV 30, place du Château 38122 MONTSEVEROUX**

**Association loi 1901 - 30, place du Château - 38122 Montseveroux**

N° SIRET : 413 082 066 00015 - code APE : 9499 Z

Tél : 04 74 59 22 71 [orciv@wanadoo.fr](mailto:orciv@wanadoo.fr) - [www.orciv.org](http://www.orciv.org)

*Location de salle, capacité 80 personnes, Cuisine équipée*